



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conséquences de la tempête Eunice pour les maraîchers

Question écrite n° 45302

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les conséquences de la tempête Eunice pour les maraîchers. La tempête Eunice a fortement endommagé près de 100 000 m² de surfaces de serres dans près de cent exploitations dans les Hauts-de-France, pour des dégâts estimés à 2 millions d'euros. Ces professionnels ont effectué les démarches classiques auprès des assurances et l'instruction suit son cours. Face à ce type de catastrophe, M. le député demande à M. le ministre les intentions du Gouvernement pour accélérer les délais d'expertise sur les dégâts matériels par les société d'assurance. Également, il souhaiterait savoir si un fonds d'urgence est prévu à ce jour pour les professionnels du secteur touchés par la tempête Eunice.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45302

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2022](#), page 2471

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)